



CP BORG

Recherche assistant de prévention !

BORG, le 9 Avril 2025

Sur notre établissement, depuis de trop nombreux mois, nous n'avons plus d'Assistant De Prévention (ADP).

D'ailleurs cela se voit, car lors du CSA fin 2024, le point sur l'hygiène et la sécurité a été survolé car notre administration était dans l'incapacité de nous fournir des éléments sur ce sujet au combien important.

A l'issue de ce CSA chaotique, le directeur avait publié un appel d'offre d'ADP ouvert à l'ensemble des personnels.

Depuis, c'est silence radio ... malgré la candidature d'un agent sur cette fonction.

Si pour notre Direction, la mise en place d'un Assistant De Prévention n'est pas sa priorité, pour l'UFAP UNSa Justice cela est primordial !

Pour rappel, le rôle de l'assistant de prévention est essentiel dans la création d'un environnement de travail sécurisé et dans la protection des personnels dont ses principales missions sont :

- **L'évaluation des risques** : Analyser les risques présents sur les lieux de travail, repérer les dangers potentiels, évaluer leur gravité et leur probabilité d'occurrence.
- **La mise en place de mesures de prévention** : Proposer et mettre en œuvre des actions pour réduire ou éliminer les risques identifiés, par exemple en adaptant les conditions de travail ou en recommandant des équipements de protection individuelle (EPI).
- **Le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles** : Enquêter sur les accidents de travail et les incidents, analyser les causes et mettre en place des mesures correctives pour éviter leur répétition.
- **La rédaction de documents obligatoires** : Rédiger des documents tels que le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), qui recense les risques professionnels et les mesures de prévention mises en place.

Pour exemple, l'état de saleté catastrophique des postes protégés (occupés 24h/24h) qui ne sont plus nettoyés depuis la fin de contrat de la société de nettoyage.

L'UFAP UNSa Justice exige de notre Directeur la nomination d'un Assistant De Prévention dans les plus brefs délais.

L'UFAP UNSa Justice exige de notre Direction qu'elle fasse le nécessaire rapidement pour qu'un nouveau prestataire puisse effectuer le ménage dans les postes protégés.

L'UFAP UNSa Justice a toujours oeuvré pour que tous les agents du CP de Borgo puissent exercer dans de bonnes conditions de travail.

Le secrétaire local **UFAP UNSa Justice**